



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

contractuels

Question au Gouvernement n° 1425

Texte de la question

AUXILIAIRES DE VIE SCOLAIRE

M. le président. La parole est à Mme Martine Faure, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Mme Martine Faure. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale : elle concerne l'avenir des emplois de vie scolaire et des auxiliaires de vie scolaire.

Ces personnels interviennent dans les écoles pour remplir les tâches d'aide administrative, d'assistance pédagogique au sein des équipes éducatives, ou d'accompagnement des élèves porteurs de handicap. Pourvus de contrats d'accompagnement dans l'emploi ou de contrats d'avenir dont la durée ne peut excéder six ans dans le meilleur des cas, les deux tiers d'entre eux arrivent au terme des possibilités de reconduction prévues par le plan de cohésion sociale. Alors qu'ils ont acquis une vraie qualification, tout ce qui leur est proposé, c'est un retour à la case Pôle emploi à partir du 30 juin prochain : couperet redoutable, surtout si l'on songe aux terribles difficultés que connaît ce service.

Pourtant, leurs missions méritent d'être pérennisées avec des personnels stables, une formation sérieuse, une rémunération décente et un véritable statut parce que les besoins auxquels ils répondent aujourd'hui ne vont malheureusement pas disparaître par miracle. Les élèves concernés, leurs parents, les équipes enseignantes demandent que soit mis un terme à la précarité au sein des écoles, ainsi qu'au mouvement perpétuel des personnels qui résulte de la durée limitée des contrats.

Nous savons que les entreprises sont des monstres froids. Les services publics, et singulièrement l'éducation nationale, ressemblent de plus en plus aux entreprises régies par des normes concurrentielles. Monsieur le ministre, allez-vous contribuer à accroître le nombre de chômeurs ? N'est-il pas préférable de pérenniser ces emplois indispensables au bon fonctionnement des établissements scolaires ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et sur plusieurs bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à M. Xavier Darcos, ministre de l'éducation nationale.

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. Madame Faure, je me demandais si vous alliez vous enquêter si la promesse du Président de la République de faire accueillir les élèves handicapés dans le milieu scolaire avait été honorée. Je me demandais si vous alliez rappeler qu'en 2007, nous avons créé 10 000 d'agents de vie scolaire, et qu'à la rentrée 2008, nous en avons créé 10 000 de plus, soit 50 % de plus en un an ! (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et sur plusieurs bancs du groupe GDR.*) Je me demandais aussi si vous alliez rappeler que nous avons recruté 4 700 agents de vie scolaire et créés 470 unités pédagogiques d'intégration à la rentrée dernière !

M. Jean-Paul Lecoq. Et les licenciements ?

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. Je vous aurais dit, madame Faure : " Oui, nous avons accompli la promesse du Président de la République, et ce sont 10 000 enfants handicapés de plus, à chaque rentrée, qui sont accueillis à l'école. "

Mais votre question est tout autre : allons-nous créer un corps de fonctionnaires supplémentaires pour s'occuper des enfants en difficulté ? Ma réponse est " non ", car ce n'est pas ainsi que nous concevons les choses. Nous considérons la fonction d'auxiliaire de vie scolaire comme une mission qui doit s'accomplir dans un moment de sa vie, à condition, évidemment, que soit garantie la continuité du service rendu aux élèves et aux familles, notre seule préoccupation. Cette mission peut venir à s'interrompre, et quelqu'un viendra alors prendre la place de

celui qui l'exerçait.

Cela étant, nous n'oublions pas les AVS. Un plan de formation leur permet, dans le cadre des travaux que nous conduisons avec les divers services de Pôle emploi,...

M. Jean-Paul Lecoq. Ce sont des salariés kleenex !

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. ...d'utiliser dans d'autres métiers de l'accompagnement l'expérience qu'ils ont acquise. Nous avons en effet besoin des métiers d'accompagnement.

M. Pierre Gosnat. Vous n'avez rien fait pendant trois ans pour les former !

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. L'avenir des élèves, la satisfaction des familles aussi bien que le destin de ces agents, tout cela est assuré car nous y travaillons : le Gouvernement, dans cette affaire, est à l'oeuvre. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Martine Faure](#)

Circonscription : Gironde (9^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1425

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 juin 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 juin 2009